

PLAN STRATÉGIQUE

2020-2024 (version 2023)



VISION

Gouvernance, service et accessibilité

Pour les années à venir, le Comité paritaire des agents de sécurité désire perfectionner le service offert aux assujettis ainsi que sa compréhension des enjeux de l'industrie qui les préoccupent afin d'offrir un service répondant à leurs besoins évolutifs. Le Comité souhaite aider les assujettis à mieux comprendre les dispositions du Décret et son application ainsi que le rôle du Comité. Pour ce faire, ce dernier priorisera la documentation des processus et politiques, mettra à la disposition des assujettis plus d'outils et d'informations concernant le Décret et les pratiques du Comité. Il compte également augmenter sa présence dans l'industrie par divers moyens.

OBJECTIFS ET ORIENTATIONS 2023

OBJECTIF GÉNÉRAL STABILISATION DES OPÉRATIONS ET DES RESSOURCES HUMAINES
ORIENTATION 1 Maintien du service à la clientèle et de la gouvernance
ORIENTATION 2 Maintien de la transparence et de l'accessibilité
Finaliser la mise en œuvre de nos règles de gouvernance en lien avec le nouveau Règlement général visant à encadrer les règlements d'un comité paritaire.
Procéder à la mise en place de la structure du Comité paritaire du personnel de l'industrie de la signalisation routière du Québec et assurer la transition des opérations du Comité paritaire des agents de sécurité vers ce nouveau comité paritaire.
Stabiliser les opérations, optimiser l'utilisation des ressources de l'organisation et la mobilisation des équipes.
Améliorer les processus et les fonctionnalités des divers outils informatiques
Maintenir l'accessibilité des informations et des documents via notre site internet
Veiller à la protection des renseignements personnels et à la sécurité des données et des équipements informatiques du Comité.